

Le cyber-harcèlement



Nous ne parlerons pas ici seulement du harcèlement mais du cyber-harcèlement ... Celui-ci est né à cause des réseaux sociaux et l'usage des téléphones par des personnes de plus en plus jeunes. Mais certaines personnes préfèrent harceler par internet pour que plus de personnes puissent se moquer de la victime. 12,5% des 6-18 ans ont déjà été victimes de harcèlement en ligne, selon un rapport de l'Unicef.

Le cyber-harcèlement, c'est quoi ?

Selon le site Marion la main tendue ([Lien](#)), le cyber-harcèlement est une forme de persécution par le biais d'internet, des réseaux sociaux, des mails, des sms.

Comme le dit si bien le site du gouvernement contre le harcèlement, avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement.

Le cyber-harcèlement doit être intégré dans la politique de prévention et de lutte contre le

harcèlement à l'École car il n'en est souvent qu'une des modalités. Pour lutter contre le cyber-harcèlement, le ministère de l'éducation nationale a signé une convention avec l'association e-Enfance et a élaboré un guide pour prévenir et traiter le cyber-harcèlement.

Selon France Inter ([Lien](#)), le cyber-harcèlement isole, il faut trouver avec qui en parler, ça aide. Apparemment beaucoup de gens disent qu'ils reçoivent des textos, tweets, des messages, pétitions et bien d'autres malheureusement, pour qu'ils se suicident.

Le cyber-harcèlement est puni par la loi d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende, pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45000 € d'amende !!!

NON AU HARCÈLEMENT	
2 NUMÉROS VERTS, 2 PLATEFORMES D'ÉCOUTE ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS	
FACE AU HARCÈLEMENT	FACE AU CYBERHARCÈLEMENT
APPELZ LE 3020	APPELZ LE 0 800 200 000
SERVICE & APPEL GRATUITS	

Les premiers réflexes contre le cyber- harcèlement

- ① Signaler à quelqu'un (un proche).
- ② Ne pas culpabiliser (tout le monde à des défauts, mais c'est pas une raison pour s'en moquer).
- ③ Il faut garder les insultes ou les menaces du harceleur (prendre des captures d'écran si possible comme défense) mais ne pas lui répéter.
- ④ En parler aux parents du ou des harceleur(s).
- ⑤ Si tout cela ne suffit pas, il faudra malheureusement porter plainte ! (et/ou appeler le 0 800 200 000)
- ⑥ Et surtout ne pas mentir, ça peut être très grave ! Jusqu'à de la prison.

Les conséquences

Chaque jour, des personnes vont aller jusqu'au suicide de manière différente, beaucoup de jeunes personnes qui sont victimes de cyber-harcèlement mettent fin à leurs jours, pourquoi cet acte ? Tout « simplement » car elles souffrent à cause des réseaux sociaux.

*Lien du site du gouvernement
contre le harcèlement :
=>**ICI**<=*

[Chanson contre le cyber-
harcèlement lien de la
chanson \(Patrick Bruel -
Maux d'enfants \(Clip officiel\)
ft. La Fouine\)](#)

*(Les images peuvent choquer
les plus jeunes !)*

Article écrit par Valentin et Timothé